

## FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 110

Travaux de rénovation du Pont Neuf sur le Scorff

Communes de Berné et Plouay

Septembre 2023

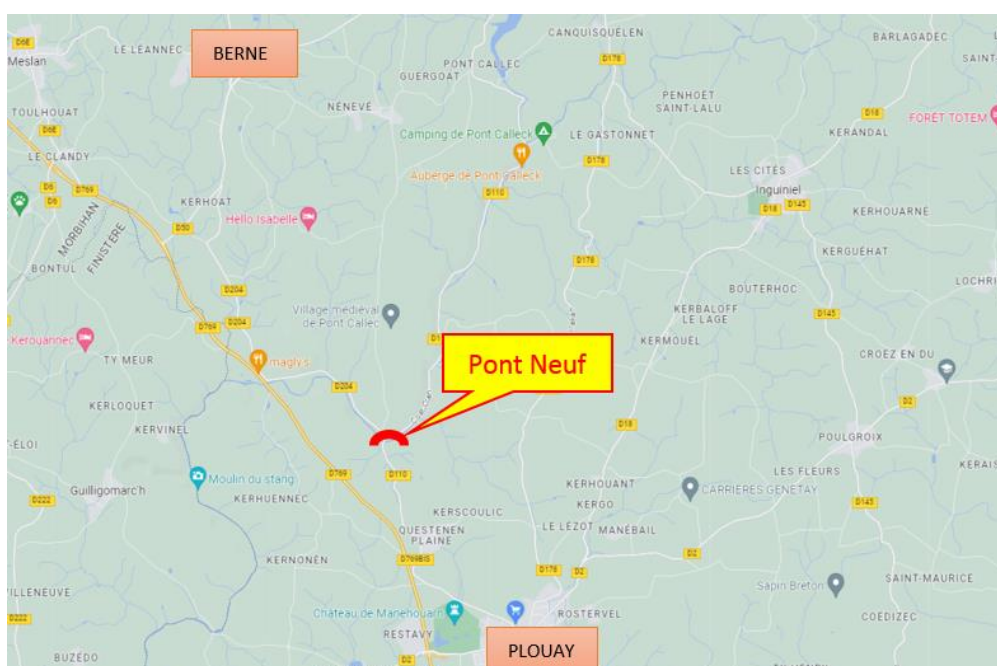
### Objet de l'opération

Le Département va engager des travaux de l'ouvrage et de ses équipements.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- Création de quart de cône avec mise en place de batardeaux
- Réfection de l'étanchéité et de la chaussée aux abords de l'ouvrage.
- Mise en œuvre de dispositifs de retenues routiers métal, sur ouvrage et ses abords,
- Mise en sécurité avec la création de deux escaliers

### Plans de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan  
**Maîtrise d'œuvre :** Direction des Routes et de l'aménagement  
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier- SGTNOA - POA)  
**Entreprise :** COLAS – EUROVIA - AGILIS  
**Montant de l'opération :** 300 000 € TTC

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°110, l'ouvrage d'art départemental, dit « Pont Neuf » permet la continuité de circulation par le franchissement de la rivière du « Scorff » situé sur les communes de Berné et Plouay.

Ce pont doit faire l'objet de travaux de rénovations global. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'arts du Département du Morbihan.

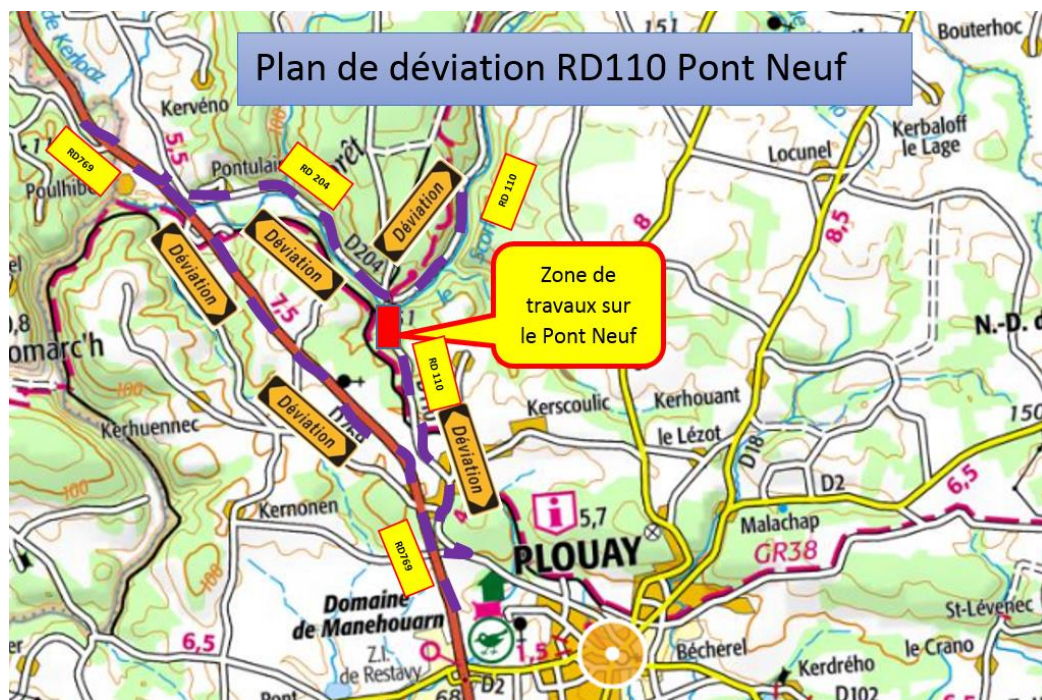
Ces travaux permettront la mise en place de nouveaux équipements de sécurité sur l'ouvrage et ses abords avec de nouveaux dispositifs de retenue routiers.

## Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter le 4 septembre 2023 pour une durée prévisionnelle de chantier de 3 mois.

Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)  
**ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète (=route barrée) de la RD110 à la circulation VL/PL, avec mise en place d'une déviation routière.**  
L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA-POA et DRA ATD SO).

## Information et déviations durant les travaux de réparation





**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers  
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

## **Contacts**

**Maîtrise d'ouvrage** : Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## **Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :**

### **Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[\*\*routes@morbihan.fr\*\*](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.